

Compte rendu de la réunion du vendredi 15 Mars 2024

La Présidente ouvre la séance à 20h50.

Présents : 9

Absents : Fabien Fournier et Michel Briane

Le secrétaire de séance est Delphine Comayras.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 01 Février 2024 à l'unanimité
2. Subventions aux associations pour l'année 2024

Association	Montant de la subvention
Amicale sapeurs-pompiers	200
ADMR	350
Foot	1 300
Tennis	600
APE Les Hirondelles	400
AJC	900
Club Mont Jupiter	500
Comité des fêtes Marzials	450
Comité des fêtes Montjaux	900
Coopérative scolaire	1 350
La Muze Cœur	300
Total	7 250

3. Adhésion à Aveyron Ingénierie afin de pouvoir bénéficier de ses prestations.
Approuvée à l'unanimité
4. Panier repas pour l'employé municipal : Il a été décidé à l'unanimité d'attribuer un panier repas de 5 € par jour à l'employé municipal.
5. Demande d'admission en non valeur de produits irrécouvrables
Le conseil décide à l'unanimité d'annuler deux créances concernant la taxe d'assainissement, la première de 60 centimes et la deuxième de 80 centimes. La troisième sera maintenue.
6. Mise en sécurité de la traverse de Candas sur la RD 41.
Deux devis ont été reçus, celui de l'entreprise Guipal à 21 999,36 € et celui de l'entreprise SA2 P à 20 592 €. C'est le deuxième qui a été choisi à l'unanimité. Mais

Il risque d'être modifié car les travaux vont être retardés : il faut attendre l'installation du nouveau transformateur de Roquetaillade et l'enfouissement des réseaux pour les commencer.

Questions diverses

- a) Portail de la salle des fêtes de Candas : Le choix du conseil s'est porté sur un portail à quatre vantaux proposé par l'entreprise Julien et dont le devis s'élève à 7 237,50 € TTC. Par contre un changement de couleur va être demandé, gris à la place de blanc.

- b) Les Bistroteurs bar itinérant : Un bar itinérant qui est en projet émet le souhait de s'arrêter à Candas quelques jours par mois.

- c) Cantine à 1 € : en étude

- d) Parcelle 209 appartenant à Mme Cellario : c'est une parcelle de 20 m² qui pose problème dans le village de Montjoux pour le passage de certains habitants. La propriétaire propose à la commune de l'acheter.

- e) Salle des fêtes Montjoux : un bar bâti en pierre va être construit par des bénévoles sous le porche façade principale. Après consultation du service sécurité, cette construction ne posera aucun problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.